



## L'AVENIR DU FLEUVE NOUS RÉUNIT

### Un ambitieux programme de restauration du Rhône à Miribel, porté par 9 partenaires, s'engage aujourd'hui.

Unique à l'échelle du Rhône, ce contrat territorial comprend un programme d'actions pour garantir la pérennité des usages et reconquérir la qualité écologique du fleuve.

La première phase de travaux, programmée sur la période 2015/2020, permet d'engager les actions les plus urgentes, de concerter avec les riverains, de tester des solutions, et de préciser les actions complémentaires à réaliser.



**Sécuriser l'alimentation en eau potable de l'agglomération lyonnaise en qualité et en quantité**

**Gérer les crues du Rhône et protéger les riverains du canal**



**Conserver et restaurer les potentiels écologiques des milieux aquatiques**

**Accueillir et sensibiliser les publics**



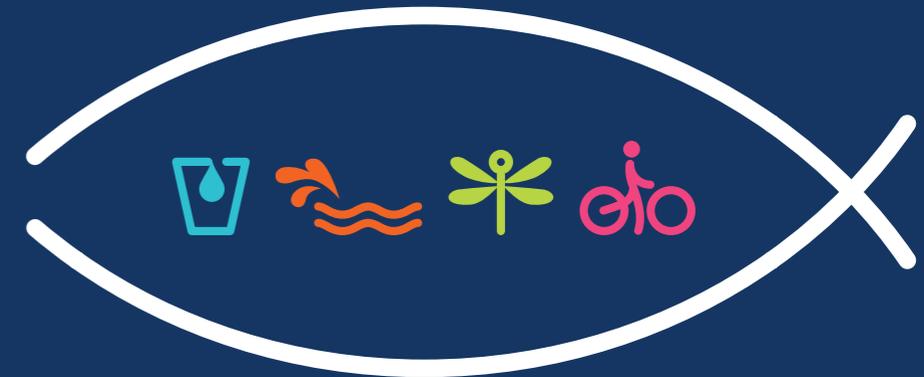
1 CONTRAT, 9 PARTENAIRES, 4 OBJECTIFS



## 9 PARTENAIRES POUR SAUVER LE FLEUVE

L'engagement de tous ces acteurs du territoire autour de ce contrat unique et singulier dans l'histoire de la restauration du fleuve traduit l'urgence à agir mais aussi la volonté partagée de dessiner, au fil du fleuve, de nouveaux horizons pour les territoires riverains.

**Aux confluences de l'Ain et du Rhône, préservons les ressources de notre fleuve**



**SYMALIM**

Chemin de la Bletta / 69120 Vaulx-en-Velin / marion@grand-parc.fr / 04 78 80 30 67

CINCO © SECURPAL

UN GRAND PROJET PARTENARIAL POUR LA RESTAURATION DU RHÔNE À MIRIBEL JONAGE



## DES RESSOURCES VITALES EN DANGER

Certains territoires concentrent des ressources si vitales que leur préservation est un enjeu clé pour la sécurité et le bien-être de ses habitants.

C'est le cas, au Nord-Est de Lyon, du territoire du Rhône à Miribel Jonage.

Ses 3000 hectares de milieux naturels alimentent 1,3 million d'habitants en eau potable et concentrent une biodiversité exceptionnelle tout en offrant un espace de loisirs très fréquenté

Mais, ici, le fleuve a été, au fil du temps, très aménagé et son fonctionnement naturel a subi d'importantes perturbations qui doivent être enrayerées rapidement car les effets générés sont graves

Le canal de Miribel est au cœur des enjeux. Fragilisation de la ressource en eau, perte de biodiversité, inondations, instabilité des berges... il y a urgence à agir pour permettre à ce territoire stratégique d'assumer durablement son rôle.

Aux confluences du Rhône et de l'Ain, se jouent, dans les prochaines années, l'avenir du fleuve et de tous les territoires qu'il relie.



Le Canal de Miribel:  
un linéaire de 18 km

3000 hectares de milieux naturels  
reconnus d'intérêt européen

Près de 4 millions de visiteurs par an

17,9 M€ c'est le coût de la première  
phase de travaux de 2015 à 2020

La durée totale du programme  
est de 13 années



biodiversité  
DÉVELOPPER



crues  
PROTÉGER



eau potable  
GARANTIR



loisirs  
AMÉNAGER



## RESTAURER LE RHÔNE À MIRIBEL JONAGE

Le contrat territorial 2015-2020 a pour ambition de restaurer les fonctionnalités du canal de Miribel, de ses annexes fluviales (lacs et lônes) et de sa nappe. Doté d'un budget de 17,9 M€, il comprend une série de travaux et la réalisation d'études complémentaires qui viendront préciser et consolider la totalité du programme d'intervention de 2015 à 2027.



- 1 Protéger les captages d'eau potable (enlèvement des galets)
- 2 Définir un plan de gestion de tous les lacs
- 3 Réaliser des aménagements (digues,...) pour protéger Thil des inondations
- 4 Remettre en eau la lône de Jonage
- 5 Créer un bras secondaire (expérimentation)
- 6 Élargir et faire méandrer le canal (expérimentation)
- 7 Définir un plan de gestion de toutes les lônes encore en eau
- 8 Aménager le lit du canal pour favoriser l'érosion naturelle de la berge
- 9 Sécuriser, restaurer la berge en rive droite et ses boisements pour accueillir l'Anneau bleu.

### Le financement du programme de restauration

Le contrat territorial 2015-2020 est conduit et financé par 9 partenaires. Les collectivités locales, EDF, VNF et la Fédération de pêche Rhône assurent la maîtrise d'ouvrage des actions relevant de leurs compétences propres. L'État, dans le cadre du Plan Rhône, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse, EDF et le Département de l'Ain co-financent les actions.

